

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Val Parisis Habitat

Correspondant : Mme Saliha DAHMANI, Chargée des Marchés Publics, 27, rue de la Halte, 95120 ERMONT, tél. : 01 30 72 86 65, télécopieur : 01 30 72 86 55, courriel : s.dahmani@valparisis-habitat.fr, adresse internet : <http://www.valparisis-habitat.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.ermont-habitat.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Logement et équipements collectifs

Objet du marché : Numéro de la consultation : AIRES DE JEUX MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DES AIRES DE JEUX DU PATRIMOINE

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 18/08/2017 jusqu'au 17/08/2018. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 18 août 2017

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : fonds propres.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique (40 %)
- Valeur technique : moyens techniques et humains mis en oeuvre (20 %)
- Valeur technique : Moyens matériels (10 %)
- Valeur technique : Démarche qualité et environnement mise en place lors de l'exécution des travaux prenant en compte le respect du site (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 juillet 2017 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (***) du RGS. Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 CERGY PONTOISE CEDEX Tél : 01 30 17 34 00 Télécopie : 01 30 17 34 59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 CERGY PONTOISE CEDEX Tél : 01 30 17 34 00 Télécopie : 01 30 17 34 59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Organe de médiation 21 rue Miollis 75015 Paris A l'attention de : Madame Saliha DAHMANI Tél : 01 30 72 86 65 Télécopie : 01 30 72 86 55 Courriel : s.dahmani@valparisis-habitat.fr Numéro de la consultation : AIRES DE JEUX

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 juin 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Marchés publics, 27, rue de la Halte, 95120 ERMONT

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Saliha DAHMANI, Chargée des Marchés Publics, Marchés publics, 27, rue de la Halte, 95120 ERMONT, tél. : 01 30 72 86 65, télécopieur : 01 30 72 86 55, courriel : s.dahmani@valparisis-habitat.fr, adresse internet : <http://www.valparisis-habitat.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Saliha DAHMANI , Chargée des Marchés Publics, Marchés publics, 27, rue de la Halte, 95120 ERMONT, tél. : 01 30 72 86 65, télécopieur : 01 30 72 86 55, courriel : s.dahmani@valparisis-habitat.fr, adresse internet : <http://www.valparisis-habitat.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Correspondant : Mme Saliha DAHMANI , Chargée des Marchés Publics, Marchés publics, 27, rue de la Halte, 95120 ERMONT, tél. : 01 30 72 86 65, télécopieur : 01 30 72 86 55, courriel : s.dahmani@valparisis-habitat.fr, adresse internet : <http://www.valparisis-habitat.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Saliha DAHMANI , Chargée des Marchés Publics, Marchés publics, 27, rue de la Halte, 95120 ERMONT, tél. : 01 30 72 86 65, télécopieur : 01 30 72 86 55, courriel : s.dahmani@valparisis-habitat.fr, adresse internet : <http://www.valparisis-habitat.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé